



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, le lundi 24 juillet 2023 à 19h00, sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Marie-Eve Denicourt ainsi que messieurs Stéphane Vézina et Florent Raymond, sous la présidence de monsieur Yves Barrette, maire.

Sont absents : Mesdames Julie Vadeboncoeur et Anne-Sylvie Forney et monsieur Jean-François Berthiaume.

Est aussi présent: le directeur général et greffier-trésorier monsieur Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Embauche d'un employé saisonnier aux travaux publics
3. Octroi d'un budget pour le remblaiement du rang Saint-Joachim
4. Levée de la séance

1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Yves Barrette, à 19h00.

23-07-154 2. **Embauche d'un employé saisonnier aux travaux publics**

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'embaucher monsieur Martin Constantineau comme employé saisonnier aux travaux publics.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-155 3. **Octroi d'un budget pour le remblaiement du rang Saint-Joachim**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexandre a pour projet l'aménagement d'une haie brise-vent aux abords du rang Saint-Joachim ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au remblaiement du fossé avant de procéder à la plantation ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité recevra le matériel nécessaire gratuitement à la suite d'un appel auprès des entrepreneurs de la région ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité aura possiblement besoin de machinerie afin de procéder à un remblaiement adéquat du fossé ;

Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et résolu d'octroyer un budget de 5 000\$ pour effectuer le remblaiement du fossé du rang Saint-Joachim.

Adoptée à l'unanimité.

23-07-156 4. **Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 19h05.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et greffier-trésorier

Yves Barrette
Maire